

Saguenay Capitale culturelle du Canada 2010



CHRONIQUE ŒUVRES D'ART PUBLIQUES

Entre l'art et l'entrepreneuriat

De Jean-François Caron

Il est parfois difficile de s'imaginer tout le travail nécessaire pour réaliser une œuvre d'art. Lorsque cette œuvre s'inscrit en plus dans le cadre de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement – aussi appelée la politique du 1 % - elle peut représenter un véritable chantier, impliquant non seulement l'artiste, mais plusieurs autres intervenants.

Dans un premier temps est créé un comité dont les membres sont choisis en fonction de leur spécialité. Pour le bon déroulement du processus de sélection, ce groupe devra se réunir à plusieurs reprises. D'abord, il établira les bases d'un « programme d'intégration des arts », qui indiquera ce qui est attendu des artistes qui seront sélectionnés.

Lors d'une deuxième rencontre, en tenant compte des besoins du projet de construction ou de rénovation ainsi que des contraintes architecturales, le comité puisera dans une banque d'artistes gouvernementale un certain nombre de concepteurs qui devront proposer un projet respectant les paramètres préétablis. Ils deviendront alors ni plus ni moins que des entrepreneurs.

Déjà bien avant la réalisation finale, en plus de tenir compte des ambitions du comité, l'artiste devra se préoccuper de la conservation de son travail. Quels soins exigera son œuvre? La réponse dépendra de sa forme, des matériaux utilisés, de son emplacement (intempéries, achalandage, polluants, végétation, etc.). Toutes ces contraintes deviendront une source de stimulation pour l'artiste.

Le comité se rencontrera enfin une troisième fois pour choisir, parmi les propositions sélectionnées, celle qui répond le mieux aux exigences préétablies. Cette étape implique que de nombreux projets ne verront jamais le jour, ne subsistant souvent qu'à l'état de maquette, voire de concept. Plusieurs appelés, un seul élu... L'artiste choisi peut enfin réaliser son projet.

De nombreuses œuvres d'art ont suivi ce long parcours avant de se déployer pour agrémenter le quotidien des citoyens. Dans tout le Québec, on parle de plus de 2 700 œuvres. La valeur de cette collection nationale serait d'ailleurs de plus de 80 millions de dollars.

À Saguenay et dans notre région, le travail de nombreux artistes a trouvé un tel destin, que l'on parle de Carl Bouchard, Diane Landry, André Fournelle et bien d'autres. Une liste impressionnante mais non exhaustive d'œuvres publiques se trouve colligée dans le livre de référence Itinéraire d'une mémoire, publié en 2005 par le centre d'art contemporain [Séquence]. Une belle façon de souligner la présence non négligeable des œuvres d'art publiques qui ponctuent notre territoire.

MA CULTURE M'EN FAIT VOIR!



Canada